

# Ensemble

Le journal des associations adhérentes du réseau Léo Lagrange en Région Nord Pas de Calais Champagne Ardennes

NUMÉRO 74 JUILLET 2014

*Des vacances ensoleillées et reposantes pour toutes et tous de la part de l'équipe de la Délégation Régionale Léo Lagrange Nord Pas de Calais Champagne Ardennes*



## DANS CE NUMÉRO

Information associations.....	2
Léo de Famars sortie à la Mer .3	
Des Boulonnais en vacances.....	3
Le Congo forme ses animateurs au BAFA.....	3
Bienvenue à Zoé volontaire « D&C » à Lille.....	4
Sortie aux Près du Hem .....	4
A vos agendas .....	4



### PANORAMA DES EXONÉRATIONS ET DES AIDES À L'EMPLOI

#### Flash Info



La DRLL édite un Flash Info destiné à vous donner des informations rapides et succinctes transmises par vous (actions associatives) ou sélectionnées par nous pouvant vous être utiles.

Ce flash info ne vous parviendra que par mail. Nous vous invitons donc, si ce n'est déjà fait, à nous faire parvenir votre adresse mail à :

joana.pi@leolagrange.org

Vous êtes une association qui souhaite recruter un ou plusieurs salariés ? Le guide Panorama des exonérations et des aides à l'emploi présente de façon synthétique les principales exonérations et aides à l'emploi. Vous y trouverez également un tableau récapitulatif des codes types de personnel à utiliser pour vous aider à remplir vos déclarations Urssaf.

#### Ce guide fait le point sur les nouveautés suivantes :

- Les conditions d'accès aux emplois d'avenir ont été assouplies ;
- L'application de l'exonération en Zones de redynamisation urbaines (ZRU) se limite aux contrats d'embauche ayant pris effet au plus tard le 22 février 2014 ;
- Le contrat d'apprentissage peut être désormais conclu en CDI et les cotisations d'assurance vieillesse sont calculées sur la rémunération

versée à l'apprenti et non plus sur l'assiette forfaitaire.

Ce changement est sans impact sur l'exonération de cotisation sociales applicables pour les employeurs d'apprentis.

- Le dispositif BER (Bassins d'emploi à redynamiser) est prolongé jusqu'au 31 décembre 2014 ;

- La désignation d'un tuteur dans le cadre d'un contrat de professionnalisation devient obligatoire ;

- L'âge maximal du jeune embauché en contrat de génération est de 30 ans lorsque le contrat de génération associe un jeune au chef d'une entreprise de moins de 50 salariés en vue de la transmission de cette entreprise.

Les ateliers et chantiers d'insertion (ACI) ne pourront plus conclure de CUI-CAE.

Source : URSSAF

### TEMPS PARTIELS

Au vu de la nouvelle législation en place sur le temps partiel, le CNEA vous accompagne dans vos embauches de salariés et la gestion de vos contrats en temps partiel, dans l'attente de l'entrée en vigueur d'accords de branche dérogatoires.

A cette fin, le CNEA met à votre disposition une fiche pratique dédiée à ces questions dans l'espace Adhérents du site.

Vous pouvez y accéder en vous identifiant avec votre identifiant et mot de passe. La fiche se trouve dans les fiches du mois de juin 2014, dans "Bibliothèque Adhérents", "Animation" ou "Sport" ou "TSF" ou "Autres", dans la rubrique "Fiches pratiques ».

Source: CNEA

### ANIMATION -TEMPS PARTIEL POUR LES PERSONNELS RELEVANT DE LA GRILLE SPÉCIFIQUE

Le CNEA vient de signer avec les partenaires sociaux de la branche de l'Animation un avenant relatif au temps partiel pour les personnels relevant de la grille spécifique (professeurs et animateurs techniciens). Il s'agit de l'avenant n°148.

Cet accord, signé par plusieurs syndicats de salariés représentant un total de 56,12 % de la branche de l'animation, est dit « majoritaire », de sorte qu'il n'est pas susceptible d'opposition.

Cet avenant va permettre aux employeurs de la branche de déroger, pour les professeurs et animateurs techniciens, à la durée minimale d'activité de 24 heures prévue par la loi, laquelle durée minimale doit à nouveau être applicable à compter du 1er juillet 2014.

Les partenaires sociaux se sont entendus, à travers cet avenant, pour mettre en place une durée minimale d'activité hebdomadaire qui correspond mieux aux réalités de terrain, en dessous des 24 heures édictées par la loi. En l'occurrence la durée minimale de l'horaire de service sera de 2 heures. Il est

par ailleurs prévu des dispositions particulières relatives aux heures complémentaires et au complément d'heures.

La mise en œuvre de cette nouvelle durée minimale d'activité dérogatoire sera possible dès l'extension de l'avenant par le ministère du travail.

L'extension pouvant prendre plusieurs mois, et la loi sur les 24 heures minimum étant à nouveau applicable en juillet prochain, il faudra faire face à une période transitoire, pour laquelle le CNEA a mis à disposition une fiche pratique pour ses adhérents.

Sur le texte de l'avenant : il sera disponible prochainement dans la rubrique "Actualités".

Concernant la grille générale, il n'y a pas d'accord à ce jour, les négociations se poursuivent.

Source : CNEA

## 89 BOULONNAIS VONT DÉCOUVRIR LES JOIES DES VACANCES

Jean-Claude Libert Directeur de la Ferme Beaufrepaire a apporté cette semaine un soutien à 14 familles pour partir en vacances.

Cette aide est matérialisée par la remise de chèques vacances grâce à un dispositif

mené par l'Association Nationale des Chèques Vacances et la Fédération Léo Lagrange ; l'Association Ferme Beaufrepaire a également eu le soutien financier de l'ACSE et de la CAF avec les REAAP.

Pour beaucoup de ces familles c'est un premier départ en vacances, ils ont défini leur choix de destination en fonction du cli-



mat ou pour d'autres en fonction des activités proposées aux alentours ; en plus pour le plus grand nombre c'est l'occasion de revoir des proches (famille, ou amis) éloignés géographiquement.

Stéphanie Humetz et Tony Descharles de la Ferme Beaufrepaire ont aidé les familles pour remplir le dossier de demande.

Enfants et parents ont expliqué à l'assemblée leur projet de vacances avec beaucoup de joie, d'émotion et de bonheur en perspective.

Contact : 03.21.31.77.23

## LE CONGO FORME SES PREMIERS ENCADREURS AU BAFA DANS LE PAS-DE-CALAIS

**Le Congo-Brazzaville a envoyé dans le Pas-de-Calais depuis le 21 juin, une délégation de 12 personnes (10 jeunes et 2 encadreurs) pour être formées dans les techniques d'encadrement des jeunes, sanctionnées par le Brevet d'Aptitude à la Fonction d'Animateur (BAFA).**

Ces jeunes vont constituer le premier contingent de congolais titulaires du BAFA qui vont accompagner les actions mises en place par Anatole Collinet Makosso en faveur de l'encadrement des jeunes lors des activités qui leur sont dédiées.

Objectif Sibiti Assurée par l'association Léo Lagrange, cette formation initiale qui va durer 10 jours devrait permettre aux jeunes congolais de disposer de compétences nécessaires afin d'assurer l'encadrement des jeunes lors de la colonie de vacances de Sibiti (Lékoumou) en juillet prochain.

Ils seront épaulés dans leurs tâches par 5 jeunes volontaires français du département du Pas-de-Calais, qui ont choisi le Congo pour faire leur Service Civique. « Ces 17 personnes (10 jeunes, 2 encadreurs et 5 volontaires) devraient dès leur arrivée sensibiliser les autres jeunes restés au Congo sur les techniques d'encadrement.

Cela fera que nous aurons 50 encadreurs formés pour accompagner les 300 jeunes que nous accueillerons à Sibiti », a expliqué

Anatole Collinet Makosso le ministre de la Jeunesse et de l'Education Civique, qui a visité ce dimanche 22 juin les jeunes congolais dans leur camp de formation à Oye Plage dans le Pas de Calais.

Lors de cette visite, M. Collinet Makosso était accompagné de son conseiller Luc Mountou, de M. Alexis Ekaba, conseiller juridique de l'ambassade du Congo en France et de Brice Mankou, référent départemental du Service Civique dans le Pas-de-Calais.

Dans ce projet à long terme qui devrait permettre au Congo de disposer d'ici peu d'encadreurs formés et titulaire du BAFA, le pays est soutenu par le Conseil Général du Pas-de-Calais. « Cette formation est payée par le Conseil Général du Pas-de-Calais, et le gouvernement congolais a assuré pour sa part les coûts liés au transport de ces jeunes vers la France. Nous continuerons de les accompagner lors des deux prochaines étapes qui leur permettront de valider leur BAFA » a assuré Anatole Collinet Makosso.



## SORTIE À CAYEUX SUR MER

LEO LAGRANGE Famars vous propose une journée de détente, de baignade, de convivialité, de rencontres intergénérationnelles sur les plages de CAYEUX SUR MER, le 9 août 2014. CAYEUX SUR MER est une station balnéaire en baie de Somme.



60 fauteuils sont disponibles. Les inscriptions doivent être accompagnées d'un chèque à l'ordre de « LEO LAGRANGE FAMARS » pour être validées. Les désistements seront remboursés uniquement en cas de maladie. Le coût par personne est de 14€ et couvre les frais de transport.

Contact : 03.27.27.21.70





## BIENVENUE À ZOË, VOLONTAIRE EN SERVICE CIVIQUE À LILLE

### L'ÉCOLE DES CONSOMMATEURS : SORTIE BASE DES PRÈS DU HEM.

L'école des consommateurs est un groupe de Lommois se réunissant chaque vendredi (hors vacances scolaires) de 14h à 16h à la Maison du citoyen de Lomme.

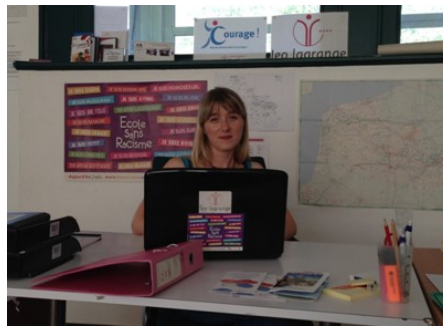
Chaque semaine, les habitants viennent librement afin d'échanger sur diverses thématiques de la consommation. Ces rassemblements sont organisés par des animateurs de l'association Léo Lagrange Consommation Nord.

C'est dans le cadre de la sortie de fin d'année que le 27 juin 2014 l'association a emmené le groupe à la base des près de Hem à Armentières. Cette base qui propose plusieurs activités, dont la plupart sont accessibles à tous, a été très appréciée.

A cette occasion, nous avons donc fait une ballade en bateau mouche ; du pédalo ; mais aussi, un petit tour en train ; ainsi qu'un parcours sensoriels appelé « les vanupieds » (parcours d'1km qui se réalise pieds nus en traversant diverses matières comme du verre pilé, de l'argile ou encore des noyaux d'abricots...).

Cette sortie fut conviviale et pleine de fous rires. Un bon moment de détente pour finir l'année.

Contact : 03.20.53.61.37



*Quelles sont les motivations qui t'ont poussée à prendre cet engagement ?*

Diplômée depuis en Sciences de l'Éducation je cherchais à enrichir mon expérience professionnelle dans ce domaine. Le service civique est apparu comme une opportunité de vivre de nouvelles expériences et d'acquérir de nouvelles compétences en m'impliquant dans la vie citoyenne.

*Quelle est la durée de ton engagement ? Quelles seront tes missions ?*

Durant les 8 mois de mon engagement, je serais amenée à exercer plusieurs missions contribuant au soutien, la vie du programme « Démocratie & Courage ! » ; préparation et interventions en milieu scolaire, rédaction de bilans d'intervention, co-construction des rencontres de volontaire, mise en place, diffusion des outils de communication, mise en place et animation d'actions citoyennes ...

*Parmi toutes les missions proposées aux volontaires du Service Civique, tu as voulu t'investir dans un mouvement d'éducation*

*populaire comme le nôtre. Pourquoi ? et Pourquoi dans le service Citoyenneté avec le programme « Démocratie et Courage ! »*

Il était important pour moi de m'engager auprès d'une association dont je partage les valeurs et les actions. Au sein de Léo Lagrange il m'est possible de participer à l'ambition de donner à tous les moyens de se former et de découvrir tout au long de la vie. Plus précisément, le programme Démocratie et Courage m'offre la possibilité de m'engager auprès des jeunes sur des thématiques qui me tiennent à cœur telles que les discriminations et le sexisme.

*Tu n'as pas choisi Léo Lagrange et le programme « Démocratie et Courage ! » par hasard et il existe sans doute un lien entre ton engagement et tes projets personnels et professionnels futurs ?*

Effectivement, ayant milité et travaillé auprès de public migrants et discriminés le programme « Démocratie et Courage ! » me permet de poursuivre cet engagement à travers des missions de sensibilisation et d'éducation. L'éducation permettant le développement de l'esprit critique me semble en effet indispensable pour permettre à tous de vivre pleinement sa citoyenneté. La réalisation d'outils pédagogiques et leur mise en place concrète me donne l'opportunité d'approfondir mes connaissances et pratiques et d'en développer de nouvelles. Ainsi, il me sera possible de mieux définir mes envies et possibilités concernant des projets professionnels futurs.

*Si on te demandait en un mot d'exprimer cette période de volontariat ?*

« Enrichissement »

<http://www.democratie-courage.org>



### A vos agendas :

05/07/2014 Soirée Playa par l'Office de la Jeunesse de Bruay la Buisnière

27/07/2014 Journée « Grillades » par la Ferme Beaufaire

#### Programmation des formations de bénévoles 2014 :

- Montage d'un projet de mobilité européenne —Lens le 18/09
- Education aux médias— Boulogne sur Mer le 11/06
- Prévention du racisme— Maubeuge le 25/09
- Prévention de la violence— Bully les Mines le 16/10
- Prévention du sexisme et de l'homophobie— Lille le 06/11
- Le développement durable au sein d'un réseau—Hergnies le 30/10
- « Esprit Libre » - Lille le 20/11

**Programmation Bafa—BAFD 2014 :** [www.bafa-bafd.org](http://www.bafa-bafd.org)